

Martigny, le 28 avril 2022

Les comptes 2021 bouclent avec un résultat excédentaire.

Le budget 2021 prédisait un léger découvert, il n'en n'est rien. Les comptes 2021 de la Ville de Martigny bouclent avec un excédent de revenus frôlant le demi-million de francs grâce notamment à des recettes fiscales supérieures aux prévisions malgré la pandémie du COVID-19. La Ville de Martigny a poursuivi, comme annoncé, son important cycle d'investissement.

La Ville de Martigny qui avait prévu un léger découvert boucle cet exercice dans les chiffres noirs. Les charges de fonctionnement se montent à 162'739'093 francs alors que les revenus s'élèvent 163'205'780 francs, soit un excédent de revenus de 466'687 francs. En temps de pandémie, l'Exécutif avait logiquement misé sur la prudence lors de l'élaboration du budget 2021 et du bouclage de l'exercice précédent. Or, les effets projetés du Covid-19 sur les recettes fiscales des personnes physiques ont été moins conséquents qu'attendus, ce qui permet de dégager un résultat positif. Concernant l'impôt sur les sociétés, les effets attendus de la RFFA-SA ne permettent pas encore de dégager des tendances significatives.

Le passage au nouveau modèle comptable MCH2, qui est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022, influence de manière artificielle et exceptionnelles, la marge d'autofinancement de la Ville qui se monte à 37'801'777 francs contre 8'177'220 francs budgétée. « Nous avons anticipé le passage au nouveau modèle comptable MCH2 qui ne nous permet plus de détenir des provisions à caractère de réserves ainsi que de recourir à des amortissements complémentaires sur nos actifs. La Municipalité a donc dissous ses provisions et a procédé une dernière fois à des amortissements complémentaires conséquents sur son patrimoine administratif, notamment les immeubles bâtis. C'est ce qui explique cette marge d'autofinancement tout à fait exceptionnelle. Si l'on fait abstraction de cette opération strictement comptable, la marge d'autofinancement de l'exercice dépasse d'environ un million de francs celle projetée lors de l'élaboration du budget 2021 », indique Thierry Petoud, Chef des finances.

En 2021, les investissements nets réalisés par la Ville de Martigny s'élèvent à 16'065'019 francs, contre 16'640'000 francs budgétés. Les différentes réalisations planifiées par la Municipalité, à l'image du réaménagement de l'Avenue de la Gare, de l'aménagement du pumptrack, du skatepark et de son parc ainsi que la construction du HUB à la Place du Manoir, sont respectivement en cours ou à bout touchant. La Ville a également attribué un montant de 500'000 francs à sa Fondation sociale, dans l'objectif d'aider les plus démunis à faire face aux effets économiques indésirables liés à la pandémie et à la guerre en Ukraine. En effet, des augmentations significatives du prix des énergies sont attendues. La Ville suivra au plus près des sociétés Sinergy, l'évolution des prix et les répercussions financières sur les particuliers et entreprises locaux.

Lors de cet exercice, la Ville a doté son fonds pour le développement durable des constructions communales jusqu'à son plafond autorisé, ce qui permet ainsi de développer ses axes portant sur l'efficacité énergétique ainsi que la promotion des énergies renouvelables, notamment du photovoltaïque. Enfin, le Conseil municipal a confirmé les objectifs fixés lors de la législature passée, à savoir, atteindre les objectifs énergétiques 2050 de la Confédération et viser la société à 2000 watts en 2050.